

ENQUÊTE ET AUDIENCES PUBLIQUES
PROGRAMME DE STABILISATION DES BERGES DU LAC SAINT-JEAN

Destinataire : M. Michel Germain, président de la Commission du BAPE

Objet : Lettre de transmission de documents

Expéditeur : Rio Tinto

Date de demande des documents : 18 et 31 mai 2017 – Questions écrites de la Commission (DQ7)

Date de dépôt des documents : 9 juin 2017

M. le président,

Tel qu'entendu, Rio Tinto remet à la Commission 10 copies imprimées ainsi qu'une copie électronique des documents suivants :

- Réponses aux questions Q2 et Q8, reçues le 18 mai (document DQ7) et un complément d'information tel que demandé par la Commission concernant les questions Q9 et Q19.
- En annexe à la question Q2, le tableau « Synthèse des consultations - *Processus d'évaluation environnementale pour le PSBLSJ* ».
 - Notez que tous les comptes rendus des rencontres du Comité de suivi de l'étude d'impact et du Comité de transition se trouvent sur www.consultationberges.com
- En annexe à la question Q19, une nouvelle version du « *Tableau des requêtes et plaintes* ».
- Également, en annexe, vous trouverez copie d'une lettre envoyée à Monsieur Éric Scullion et Madame Pauline Matteau, en réponse à une demande d'analyse des matériaux de rechargement utilisés pour le site 94.15.01 à l'hiver 2015 (demande faite en audience).



Jean-François Gauthier

Directeur général – Énergie Électrique
Rio Tinto

Q2. *Veillez déposer un tableau synthèse de toutes les activités ou rencontres de consultation individuelle ou collective effectuées, en incluant les dates des activités et rencontres, le nombre de participants à chacune d'entre elles ainsi que le nom de tout groupe, organisme ou organisation représenté. (Réf. : Document PR5.1, QC-23, annexes QC-23-1 et QC-23-2)*

Rép. :

Dès le début du processus d'évaluation environnementale, Rio Tinto a entrepris une vaste consultation afin de bonifier le contenu de son étude d'impact et de s'assurer de considérer les enjeux et préoccupations de tous les usagers dans le prochain Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Ces activités de consultations sont détaillées dans le tableau « Synthèse des consultations - Processus d'évaluation environnementale pour le PSBLSJ », déposé en annexe.

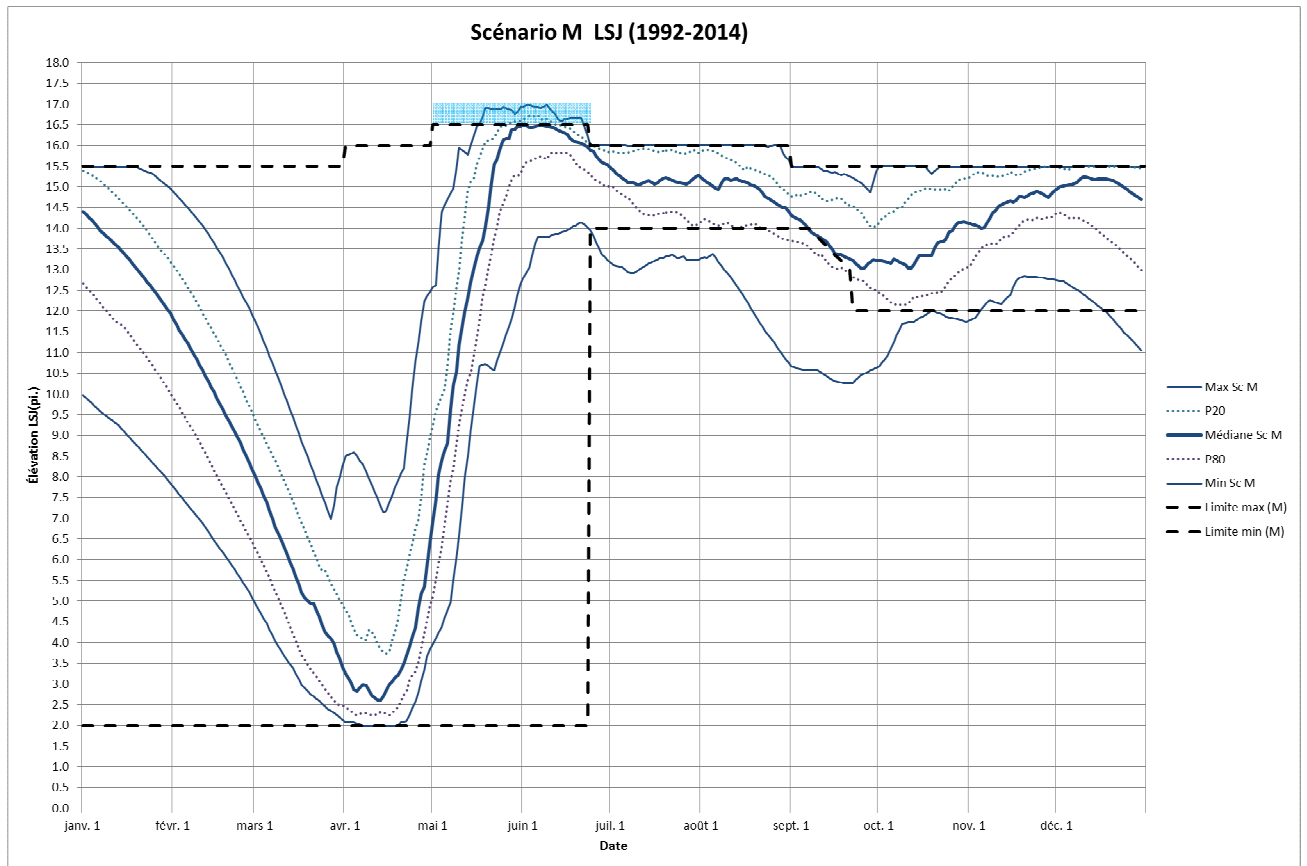
Les principaux enjeux qui ont émergé de ces consultations ont pu être pris en compte dans l'étude d'impact de même que dans l'entente intervenue avec le milieu sur un Modèle de gestion participative du lac Saint-Jean, notamment, la conciliation des usages multiples, les principes de développement durable, l'atténuation de l'érosion et l'adoption d'une approche intégrée.

Rappelons également que depuis 30 ans, le Programme de stabilisation des berges inclut un processus de participation du milieu annuel visant à harmoniser les travaux de stabilisation proposés avec les préoccupations des riverains, de leurs associations et des autres intervenants du milieu.

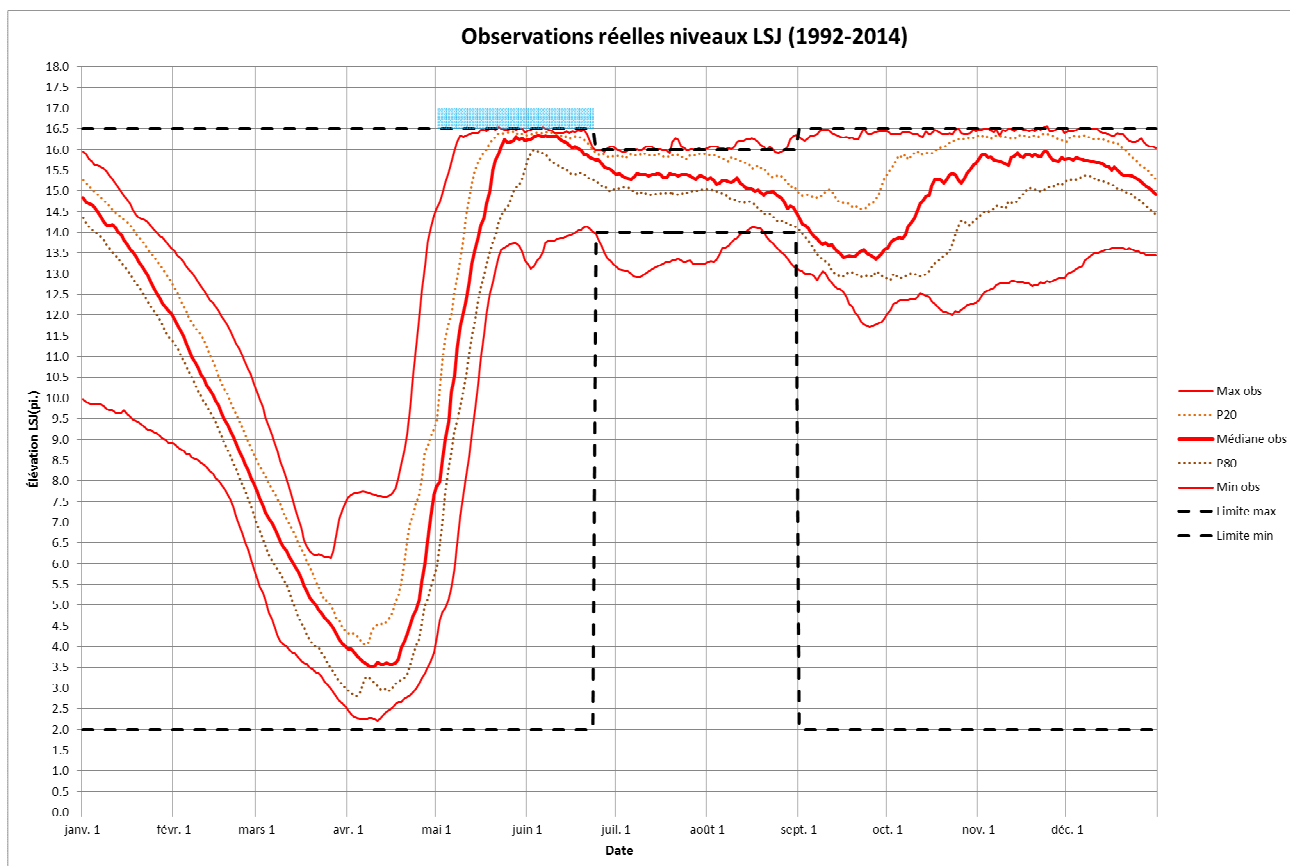
Ce mécanisme s'effectue en continu et prévoit une consultation préliminaire avant les travaux (MDDELCC, MRC, etc.), une tournée porte-à-porte auprès des riverains où des travaux sont planifiés (information-rétroaction) et des communications publiques. Une version bonifiée de ce mécanisme est proposé pour le PSBLSJ 2017-2026 (Référence PR3.1, Tableau 10-3). De plus, il s'intègre parfaitement à la gestion participative du lac St-Jean faisant l'objet de l'entente. Au cours des trois décennies du PSBLSJ, en plus des rencontres avec les élus et les ministères concernés, ces activités de consultation ont permis de rencontrer de nombreux riverains et associations annuellement.

Q8. *Veillez fournir une figure comparant le scénario M (années 1992 à 2014) à la gestion réelle du lac Saint-Jean en présentant le niveau moyen et les courbes enveloppes des minima et maxima. Si possible, ajouter les écarts-types.*

Rép. : Les deux graphiques ci-dessous permettent de comparer les niveaux simulés du lac Saint-Jean pour le scénario M avec les niveaux observés pour la période 1992-2014. Les graphiques présentent les niveaux minima et maxima, la médiane, et les niveaux correspondant à une fréquence de dépassement de 20% et 80%.



Le niveau pourra être supérieur à 16,5 pieds, sans dépasser 17 pieds, pour une période maximale de 12 jours, incluant une montée progressive sur 4 jours (plus ou moins 1 jour) et une descente graduelle sur 4 jours (plus ou moins 1 jour).



Le niveau pourra être supérieur à 16,5 pieds, sans dépasser 17 pieds, pour une période maximale de 12 jours, incluant une montée progressive sur 4 jours (plus ou moins 1 jour) et une descente graduelle sur 4 jours (plus ou moins 1 jour).

Q9. Depuis 1976, le promoteur a-t-il dû payer des compensations pour des dommages causés par la gestion des eaux du lac Saint-Jean à des propriétés privées ou municipales? Veuillez déposer un tableau indiquant le nombre de compensations payées par année, leurs causes, les types et l'ampleur des dommages, leurs montants, si elles ont été versées à un particulier ou une municipalité et si elles résultent d'une entente ou d'une décision d'un tribunal.

Rép. : Divers droits ont été acquis de gré à gré depuis 1926, sur toute la partie inondable de la cote 15 pieds jusqu'à la cote 17,5 pieds et sur plusieurs parties de terrains jusqu'à la cote 22,5 pieds et même 25 pieds. Comme déjà mentionné, tous ces droits sont de nature publique et sont disponibles au registre foncier du Québec.

Rio Tinto a travaillé à contrer l'érosion par la mise en place de diverses mesures de protection des berges dès les années 30. Depuis 1986, Rio Tinto continue ses efforts dans ce sens à travers son Programme de stabilisation des berges, lequel a nécessité des investissements de 100 millions \$.

Soulignons également que l'étude d'impact pour le PSBLSJ a permis d'analyser plusieurs scénarios de gestion et d'identifier un scénario qui constitue un compromis en vue de mieux concilier les divers usages du lac Saint-Jean. Ce scénario de gestion fait partie de l'entente portant sur un Modèle de gestion participative du lac St-Jean.

Complément d'information pour la question Q19

Après vérification, nous n'avons trouvé aucun cas de compensation payée à des propriétaires privés ou à des municipalités pour des dommages causés par la gestion des eaux du lac Saint-Jean depuis 1976.

Années	Compensations	Causes	Dommmages	Montants versés	Propriétaires	Entente/ décision d'un tribunal
1976	0	n/a	n/a	0	n/a	n/a
...	-	-	-	-	-	-
2016	0	n/a	n/a	0	n/a	n/a

Q9. *Pendant la première partie de l'audience publique, vous avez mentionné avoir mis en place un mécanisme de traitement des plaintes. Veuillez produire un portrait des plaintes reçues depuis que ce mécanisme est en place (par année), en explicitant la nature des plaintes ou des demandes, leurs liens ou non avec le programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, le secteur concerné, le temps de traitement, les solutions proposées, les travaux réalisés et le taux de résolution.*

Rép : Vous trouverez en annexe, une capsule qui présente un suivi des requêtes et plaintes consignées dans notre registre depuis 2011. Depuis la création en 2001 du nouveau système permettant le référencement géomatique, 1 586 requêtes et plaintes ont été enregistrées, dont voici la présentation selon la nature de la requête:

- 1 075 (68%) - Érosion ou travaux
- 359 (23%) - Immobilier (requêtes)
- 152 (9%) - Autres (lignes, aide financière / technique)

Le système s'avère efficace et permet de suivre et de traiter les requêtes et plaintes à l'intérieur d'un délai raisonnable. En 2016, 97,4% des requêtes de 2015 et 76,6% de celles de l'année 2016 avaient été traitées.

Soulignons que le suivi des requêtes et des plaintes est un des éléments utilisés pour la préparation de la programmation de travaux annuel du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean.

Complément d'information pour la question Q19

Dans un premier temps, il nous apparaît utile de rappeler que le suivi des requêtes et plaintes du Programme de Stabilisation des berges du lac Saint-Jean est un intrant indispensable dans la préparation et la planification des travaux annuels de stabilisation des berges. De ce fait, nous encourageons fortement les riverains et autres utilisateurs du lac à nous contacter afin de nous faire part des problématiques ou situations qui pourraient requérir notre attention.

Afin de mieux préciser la nature des requêtes et plaintes reçues et couvrir la période dont il est fait mention dans notre réponse du 30 mai dernier, un nouveau tableau a été produit et déposé en annexe. Il est cependant impossible de préciser les secteurs de chacune des requêtes et plaintes reçues depuis 2001, de même que la nature de l'intervention qui en a résulté. La recherche de ces informations nécessiterait l'analyse de chacun des 1 620 dossiers ouverts depuis 2001.

En ce qui concerne les délais de traitement, tel que démontré dans ce tableau, nous pouvons affirmer que la grande majorité des requêtes et plaintes que nous recevons est traitée à l'intérieur d'un délai variant de quelques semaines à quelques mois. Des délais de plus d'une année peuvent être requis pour des situations qui nécessitent des analyses et des suivis plus étoffés. Notons également que les requêtes et plaintes concernant les problématiques d'érosion se traduisent dans plusieurs cas par des travaux correctifs, souvent réalisés à l'intérieur d'une année. Cette capacité à intervenir rapidement, en fonction des conditions érosives observées, fait d'ailleurs la force du Programme de stabilisation des berges.

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean

Énergie électrique

100, rue Saint-Joseph
Bureau 104
Alma, Québec, G8B 7A6
CanadaTél.: 418-668-0151
Télec.: 418-668-2295

Alma, le 9 juin 2017

Monsieur Éric Scullion
Madame Pauline Matteau721, chemin sur le Lac
Saint-Henri-de-Taillon, Qc G0W 2X0**Objet: Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean**
Matériaux de rechargement de plage de l'hiver 2015 au site 94.15.01

Monsieur, Madame,

Pour faire suite à votre question soulevée lors de la première partie de l'audience publique du BAPE, nous avons procédé à l'analyse de deux échantillons de matériaux prélevés par notre équipe, le 16 mai 2017, dans votre secteur de plage à Saint-Henri-de-Taillon (site 94.15.01). Il est important de préciser que ces échantillons ont été sélectionnés en fonction de leur apparence qui différait des principaux matériaux de rechargement observés à cet endroit. En effet, des agglomérations ont été constatées sur la plage parmi les principaux matériaux de rechargement, qui sont constitués de sable et de sable fin pour la couche supérieure. Rappelons que ces derniers avaient été déposés au cours de l'hiver 2015 dans le cadre des travaux du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean (PSBLSJ) et que le premier signalement communiqué au PSBLSJ a été fait au printemps 2016.

Tout d'abord, mentionnons que ces agglomérations ne correspondent effectivement pas aux matériaux ciblés pour le rechargement des plages, considérant leur composante en silt élevée. À la lumière des résultats d'analyses effectuées par un laboratoire reconnu (voir en pièce jointe), celles-ci sont principalement composées de sable et de silt avec un pourcentage d'argile équivalent à 0,2% pour l'échantillon 1 et à 2,5% pour l'échantillon 2. Pour ce qui est des principaux matériaux de rechargement déposés au cours de l'hiver 2015 et analysés en juin 2016, ils sont, quant à eux, composés à plus de 95% de sable. Ces matériaux sont constitués d'une faible portion de silt et d'argile (inférieure à 4%), telle que précisée par le fuseau granulométrique du sable utilisé dans le cadre des interventions de rechargement de plage au PSBLSJ.

Rappelons que dans le cadre de la programmation de travaux de l'automne 2014 et de l'hiver 2015, plusieurs milliers de tonnes de matériaux ont été utilisées pour le rechargement de plage, soit plus de 300 000. Un processus de contrôle et de suivi rigoureux est mis en œuvre dans le cadre du Programme afin que des matériaux de qualité soient utilisés. Cependant, considérant que ceux-ci sont prélevés à l'intérieur de bancs d'emprunts terrestres et qu'une certaine variabilité naturelle est présente à ces endroits, il peut arriver

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean

Énergie électrique

100, rue Saint-Joseph
Bureau 104
Alma, Québec, G8B 7A6
Canada

Tél.: 418-668-0151
Télec.: 418-668-2295

pour des situations particulières, comme celles observées dans votre secteur, qu'une faible quantité de fractions indésirables soit prélevée.

Nous sommes conscients des inconvénients que peut engendrer la variabilité naturelle des matériaux et nous continuons à travailler à améliorer notre programme de contrôle et de suivi pour éviter autant que possible cette situation.

Nous demeurons disponibles pour toute information supplémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Caroline Jolette, ing.
Chargée de projet
Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean
Rio Tinto
Aluminium

CJ/mb

Pièce jointe

c. c. Monsieur Michel Germain
Président de la commission du BAPE, PSBLSJ

Résultats d'analyses de six échantillons par un laboratoire :

2017-05-19	Échantillon 1	Agglomération
2017-05-19	Échantillon 2	Agglomération
2016-06-06	Échantillon 1	Sable fin, couche supérieure du rechargement de plage
2016-06-06	Échantillon 2	Sable, rechargement de plage
2016-06-06	Échantillon 4	Sable fin, couche supérieure du rechargement de plage
2016-06-06	Échantillon 5	Sable, rechargement de plage

Client : Rio Tinto Alcan - Stabilisation des berges
Projet : RTA- Stabilisation des berges; Échantillonnage/Analyses matériaux granu
Endroit : Lac-St-Jean

Dossier : B-0015872-1
Réf. client : 3102330320

Rapport n° : 30 **Rév. 0**
Page 1 de 1

ÉCHANTILLONNAGE

Provenance :
N° d'échantillon : 30 **N° d'échantillon client** : 1 **Échantillonné par** : le client
Sondage n° : 94.15.01 **Date d'échantillonnage** :
Profondeur : **Date de réception** : 2017-05-19
Localisation : Sable de rechargement **Densité relative des particules < 2 mm** : 2.700(estimé)

Analyse granulométrique (LC 21-040)		Analyse sédimentométrique (NQ 2501-025)	
Tamis	Tamisat (%)	Diamètre équivalent	Tamisat (%)
112 mm			
80 mm		66,5 µm	21,6
56 mm		48,3 µm	15,3
40 mm		35,1 µm	7,5
31,5 mm		22,4 µm	5,2
20 mm		13,1 µm	3,1
14 mm		9,4 µm	2,0
10 mm	100	6,7 µm	1,9
5 mm	100	4,7 µm	1,1
2,5 mm	100	3,4 µm	0,3
1,25 mm	99	2,4 µm	0,2
0,630 mm	97	1,4 µm	0,2
0,315 mm	91		
0,160 mm	73		
0,080 mm	44,5		

AUTRES ESSAIS

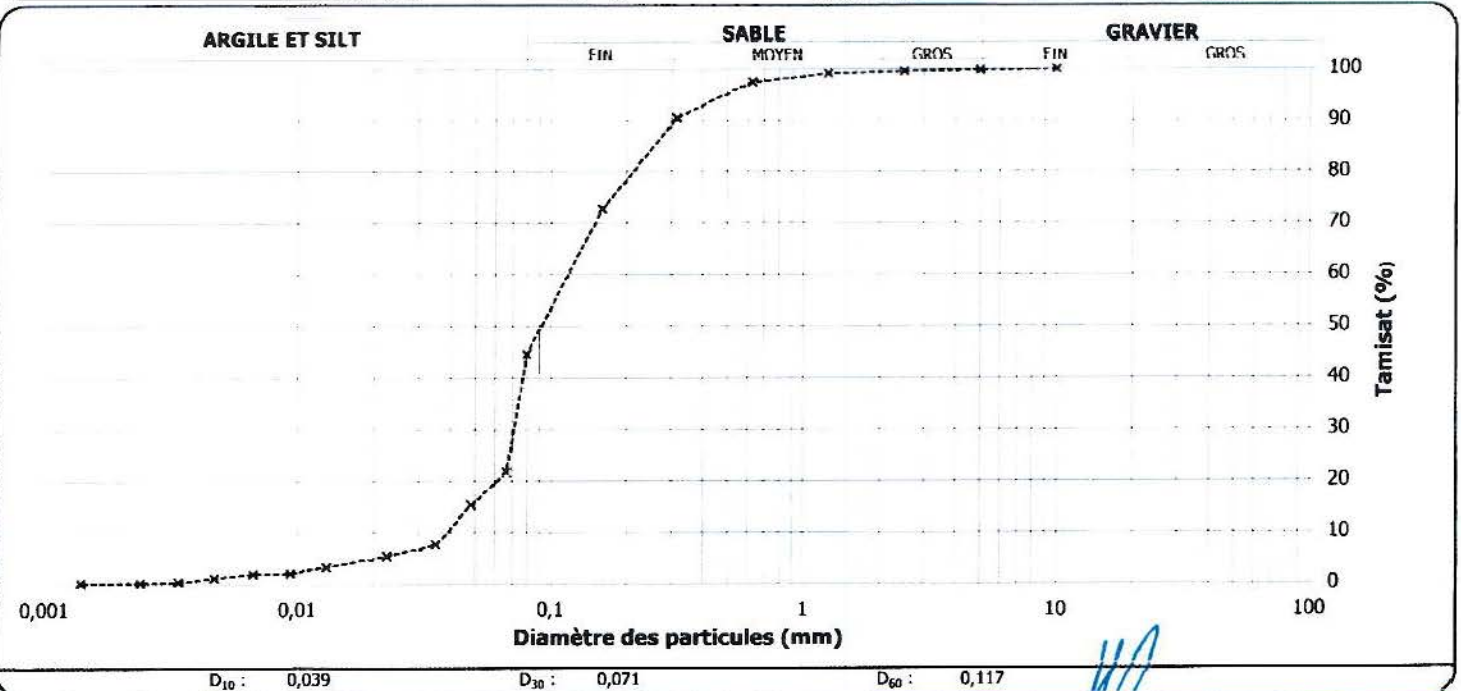
MESURÉ

REMARQUES

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client.

Proportion selon analyse (%)

Sable : 55,3
Cailloux : 0,0
Gravier : 0,2
Silt : 44,3
Argile : 0,2



Préparé par :

Michel Verreault
Michel Verreault, chef laboratoire

Date :

2017-05-25

Approuvé par :

Jean-François Garon, ing

Date :

2015-05-25

Client : Rio Tinto Alcan - Stabilisation des berges
Projet : RTA- Stabilisation des berges; Échantillonnage/Analyses matériaux granu
Endroit : Lac-St-Jean

Dossier : B-0015872-1
Réf. client : 3102330320

Rapport n° : 31 **Rév. 0**
Page : 1 de 1

ÉCHANTILLONNAGE

Provenance :
N° d'échantillon : 31 **N° d'échantillon client :** 2 **Échantillonné par :** le client
Sondage n° : 94.15.01 **Date d'échantillonnage :**
Profondeur : **Date de réception :** 2017-05-19
Localisation : Sable de rechargement **Densité relative des particules < 2 mm :** 2.700(estimé)

Analyse granulométrique (LC 21-040)		Analyse sédimentométrique (NQ 2501-025)	
Tamis	Tamisé (%)	Diamètre équivalent	Tamisé (%)
112 mm			
80 mm		62,3 µm	38,9
56 mm		45,4 µm	31,6
40 mm		33,5 µm	21,0
31,5 mm		22,0 µm	10,4
20 mm		12,6 µm	7,3
14 mm		9,1 µm	6,5
10 mm		6,6 µm	6,0
5 mm	100	4,7 µm	4,4
2 mm	100	3,3 µm	3,6
1,25 mm	100	2,4 µm	2,8
0,630 mm	98	1,4 µm	2,0
0,315 mm	93		
0,160 mm	86		
0,080 mm	68,9		

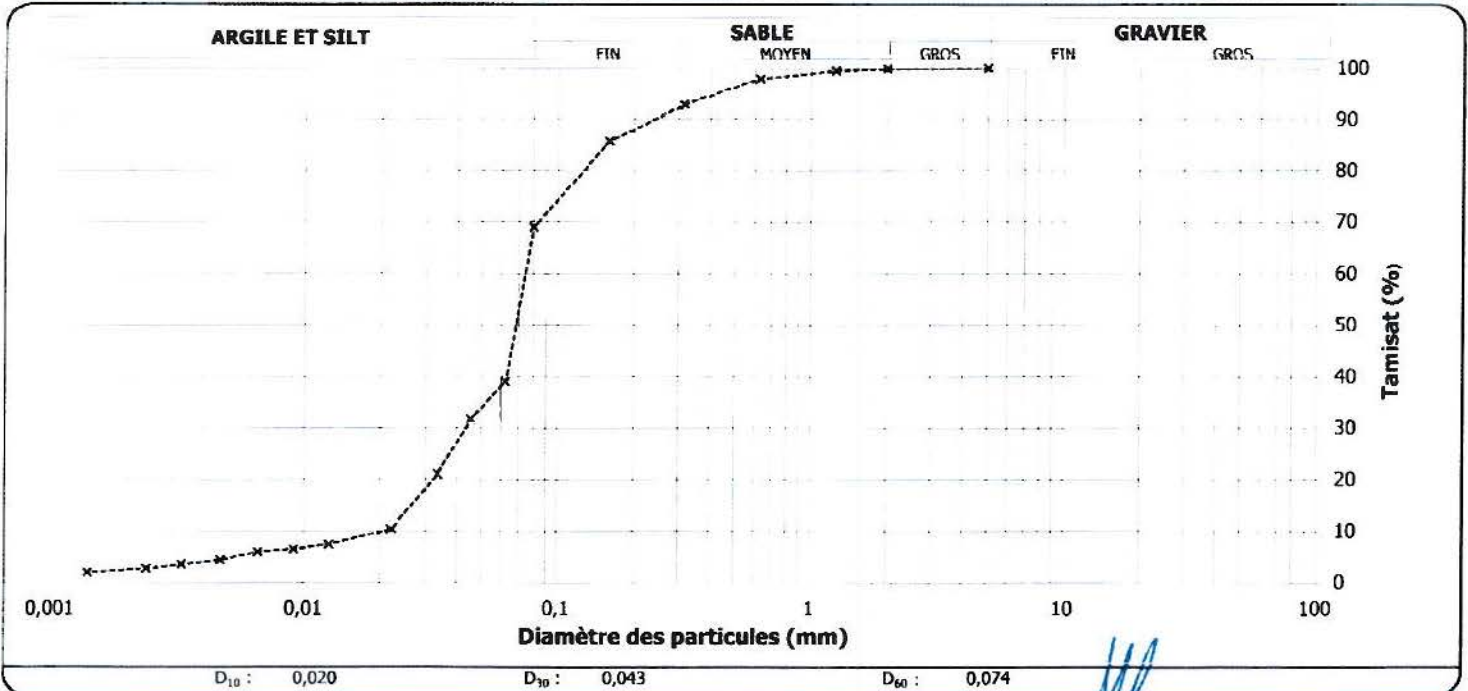
AUTRES ESSAIS

MESURÉ

REMARQUES

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client.

Proportion selon analyse (%)
Sable : 31,1
Cailloux : 0,0
Gravier : 0,0
Silt : 66,4
Argile : 2,5



Préparé par :

Michel Verreault
Michel Verreault, chef laboratoire

Date :

2017-05-25

Approuvé par :

Jean-François Garon, ing.

Date :

Jean-François Garon
2017-05-25

Client : Rio Tinto Alcan Énergie Électrique
Projet : RTA- Stabilisation des berges; Éch. analyses sur matériaux
granulaires
Endroit : Lac-St-Jean

Dossier : B-0013379-1
Réf. client : 3101823863

Rapport n° : 26 **Rév. 0**
Page 1 de 1

Echantillonnage

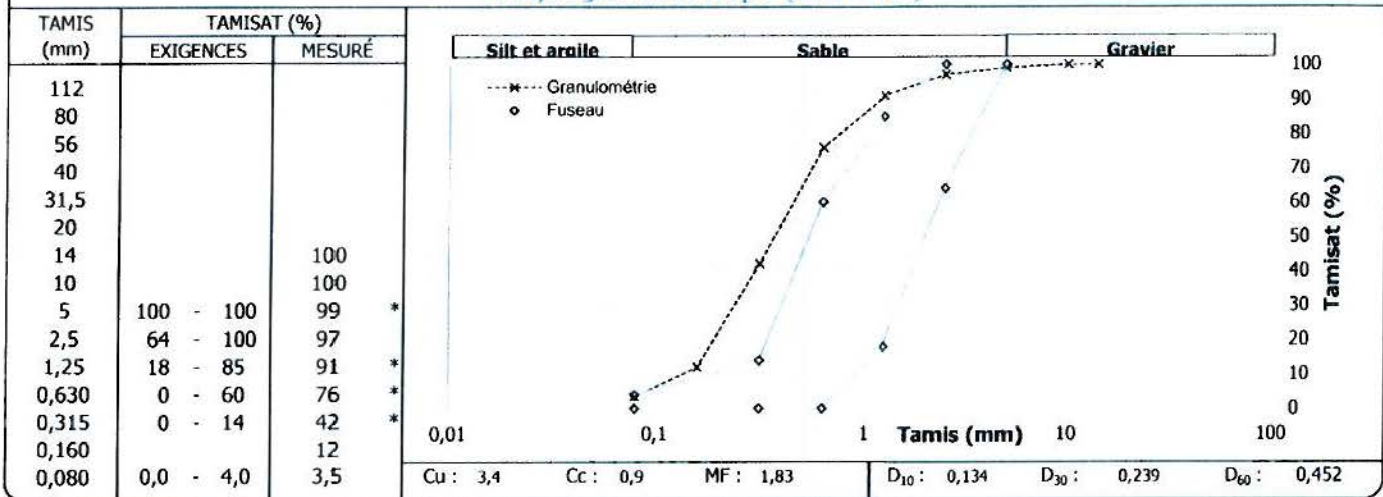
N° d'échantillon : 26
N° d'échantillon client : # 1
Type de matériau :
Source première; ville :
Endroit échantillonné : 2.6 m de la ligne de végétation, 9.8 m de l'escalier et 5.9 m pierre;

Spécification n° 1

Référence : Devis
Usage :
Calibre : Tamisé 0-5 mm
Classe :

Prélevé le :
Par : le client
Reçu le : 2016-06-06

Analyse granulométrique (EC 21 010)



Masse vol. sèche maximale
kg/m³

Humidité optimale
%

Retenu 5 mm
%

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux : 0,0 Sable : 95,6
Gravier : 0,9 Silt et argile : 3,5

Autres essais

Exigé

Mesure

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client.

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par :

Michel Verreault, chef laboratoire

Date :

2016-06-07

Approuvé par :

Mario Larouche, tech.

Date :

2016-06-08

Client : Rio Tinto Alcan Énergie Électrique
Projet : RTA- Stabilisation des berges; Éch. analyses sur matériaux
granulaires
Endroit : Lac-St-Jean

Dossier : B-0013379-1
Réf. client : 3101823863
Rapport n° : 27 **Rév. 0**
Page 1 de 1

Echantillonnage

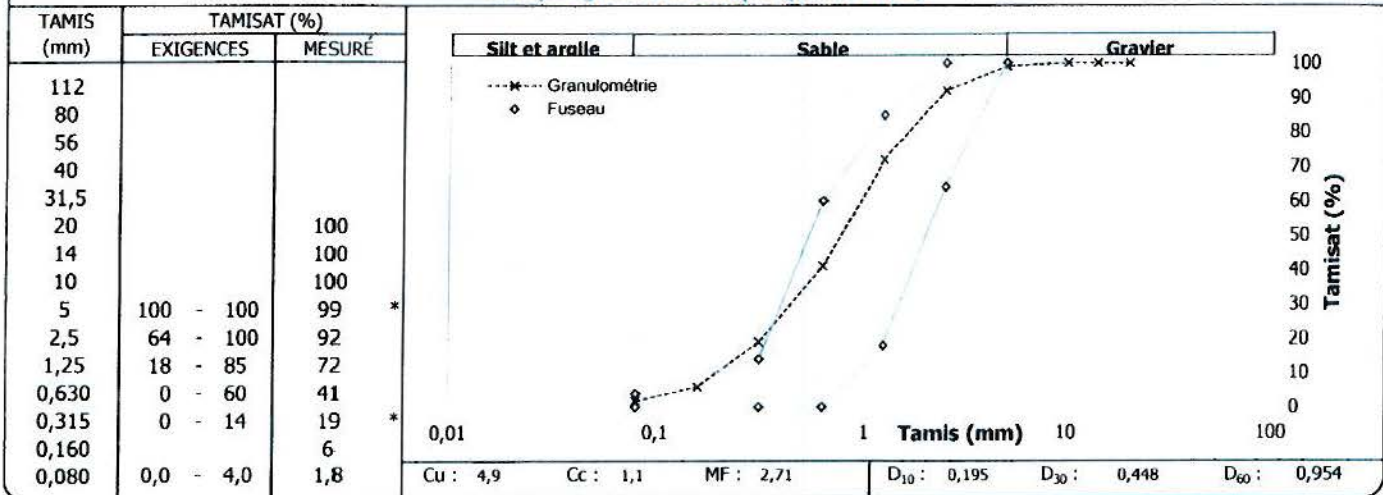
N° d'échantillon : 27
N° d'échantillon client : # 2
Type de matériau :
Source première; ville :
Endroit échantillonné : 7.7 m de la ligne de végétation, 9.8 m de l'escalier;

Specification n° 1

Référence : Devis
Usage :
Calibre : Tamisé 0-5 mm
Classe :

Prélevé le :
Par : le client
Reçu le : 2016-06-06

Analyse granulométrique (LC 21 040)



Masse vol. sèche maximale : kg/m³
Humidité optimale : %
Retenu 5 mm : %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux : 0,0 Sable : 96,8
Gravier : 1,4 Silt et argile : 1,8

Autres essais

Exige

Mesure

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client.

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : 
Michel Verreault, chef laboratoire
Date : 2016-06-07

Approuvé par : 
Mario Larouche, tech
Date : 2016-06-08

Client : Rio Tinto Alcan Énergie Électrique
Projet : RTA- Stabilisation des berges; Éch. analyses sur matériaux granulaires
Endroit : Lac-St-Jean

Dossier : B-0013379-1
Réf. client : 3101823863

Rapport n° : 29 **Rév. 0**
Page 1 de 1

Echantillonnage

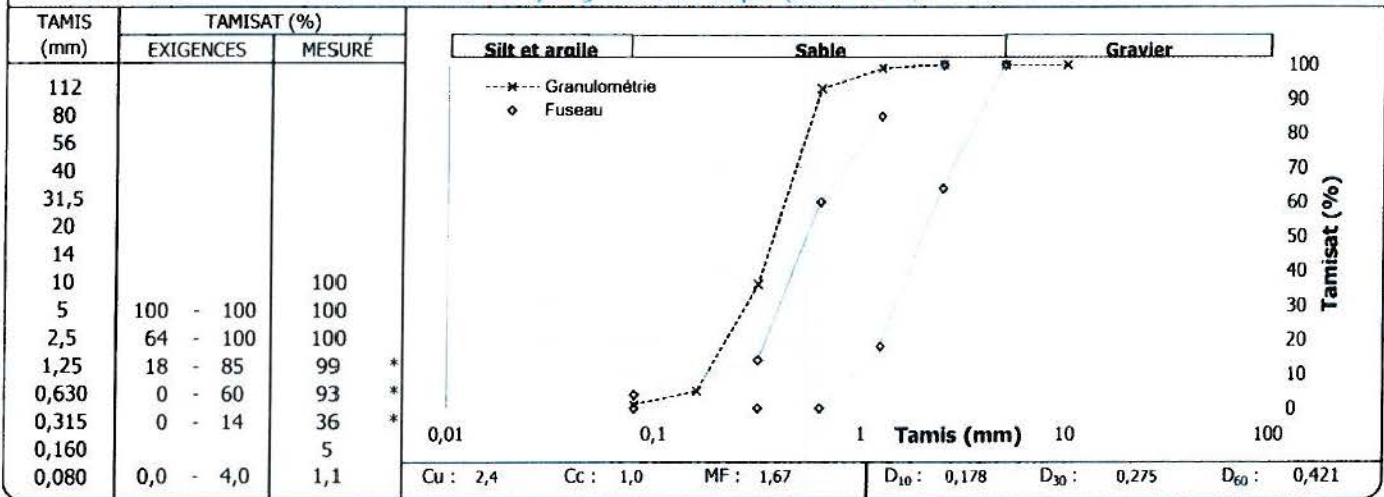
N° d'échantillon : 29
N° d'échantillon client : # 4
Type de matériau :
Source première; ville :
Endroit échantillonné : 5.6 m de la ligne de végétation, vis à vis prise d'eau;

Spécification n. 1

Référence : Devis
Usage :
Calibre : Tamisé 0-5 mm
Classe :

Prélevé le :
Par : le client
Reçu le : 2016-06-06

Analyse granulométrique (LC 21 010)



Masse vol. sèche maximale
kg/m³

Humidité optimale
%

Retenu 5 mm
%

Proportions selon analyse granulométrique (%)
Cailloux : 0,0 Sable : 98,8
Gravier : 0,1 Silt et argile : 1,1

Autres essais

Exige

Mesure

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client.

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par :

Michel Verreault
Michel Verreault, chef laboratoire

Date :

2016-06-07

Approuvé par :

Mario Larouche
Mario Larouche, tech.

Date :

2016-08-06

Client : Rio Tinto Alcan Énergie Électrique
Projet : RTA- Stabilisation des berges; Éch. analyses sur matériaux
granulaires
Endroit : Lac-St-Jean

Dossier : B-0013379-1
Réf. client : 3101823863
Rapport n° : 30 **Rév. 0**
Page 1 de 1

Échantillonnage

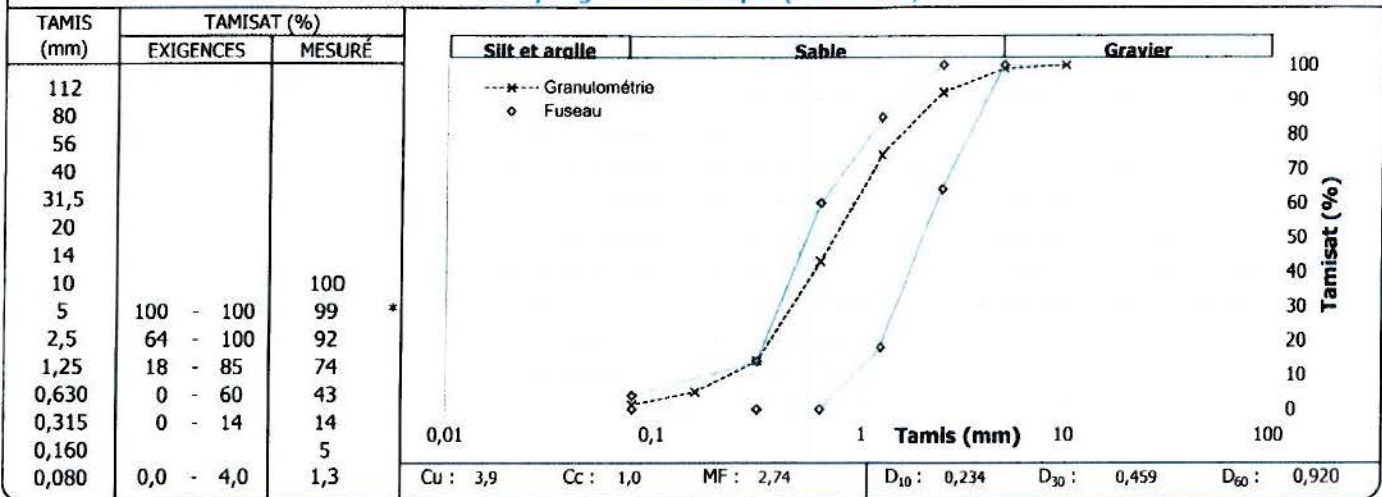
N° d'échantillon : 30
N° d'échantillon client : # 5
Type de matériau :
Source première; ville :
Endroit échantillonné : 13.3m de la ligne de végétation, vis à vis prise
d'eau;

Spécification n° 1

Référence : Devis
Usage :
Calibre : Tamisé 0-5 mm
Classe :

Prélevé le :
Par : le client
Reçu le : 2016-06-06

Analyse granulométrique (LC 21-040)



Masse vol. sèche maximale kg/m ³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %
--	------------------------	------------------

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux : 0,0	Sable : 97,5
Gravier : 1,2	Silt et argile : 1,3

Autres essais

Exige

Mesure

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client.

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : 
Michel Verreault, chef laboratoire
Date : 2016-06-07

Approuvé par : 
Mario Larouche, tech
Date : 2016-06-08

Suivi des plaintes et requêtes 2001-2016

Catégorie \ Année	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	Total
Autre	3	3	11	4	2	8	3	5	7	4	2	4	0	4	22	9	91
Baignage (Inondation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Environnement	2	1	0	6	1	0	0	1	0	0	0	1	1	1	2	0	16
Gestion hydrique	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2	6	2	8	17	37
Immobilier	103	91	13	6	13	0	1	3	2	1	7	24	13	7	45	52	381
Ligne de transport d'énergie	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	2	1	1	1	8
Travaux berges	33	42	50	25	28	7	32	10	16	26	36	37	46	42	85	96	611
Érosion (Autre)	3	1	4	0	4	3	2	1	3	1	3	2	5	3	4	3	42
Érosion (LSJ)	14	18	53	44	47	11	2	15	15	11	64	27	23	13	42	35	434
Total	158	156	131	85	98	29	41	36	43	43	112	97	96	73	209	213	1620
P/R fermées	138	152	127	84	97	29	41	36	43	43	112	97	96	73	209	213	1590
Nombre en cours	20	4	4	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30
% plaintes traités	87%	97%	97%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	98%

Synthèse des consultations - Processus d'évaluation environnementale pour le PSBLSJ

Activité	Groupes/personnes consultés	Nb de rencontres	Total personnes	Période (date)
Consultations citoyennes ⁽¹⁾ - Individuelles et petits groupes	Élus; représentant syndicats Rio Tinto; riverains; citoyens ayant participé au BAPE de 1986; employés Rio Tinto	10	13	1 ^{er} octobre au 30 novembre 2014
Consultations citoyennes ⁽¹⁾ - Sectorielles	Organisations récréotouristiques (marina, camping, associations); organisations secteur environnemental et développement durable.	2	17	1 ^{er} octobre au 30 novembre 2014
Consultations citoyennes ⁽¹⁾ - Publiques	Grand public, élus, organisations diverses.	4	350	27 au 30 octobre 2014
Consultations citoyennes ⁽¹⁾ - Plateforme web	Riverains, citoyens, internautes non identifiés	n/a	550 ⁽²⁾ 10 600 ⁽³⁾	Octobre 2014 – à ce jour
Consultations citoyennes ⁽¹⁾ - Autochtones	Représentants de la Première Nation - Chef et Conseil de bande de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ; Travaux publics et habitation ; Patrimoine, culture et territoire ; Secrétariat aux affaires gouvernementales et stratégiques ; Conseil consultatif des jeunes ; Conseil consultatif des femmes ; Conseil consultatif des aînés; citoyens.	2	50	19 décembre 2014 25 mars 2015
Comité technique de suivi de l'étude d'impact sur l'environnement	Riverains (5), CREDD, OBV Lac-St-Jean, Élus (3), récréotourisme (3), Corporation L'activité pêche, Sépaq, Association des sauvaginaires, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, Chambre de commerce (2).	12	19	25 février 2015 au 12 mai 2016
Comité de transition ⁽⁴⁾	Riverains (5), élus (2), récréotourisme (2), Sépaq, Association des sauvaginaires, Chambre de commerce (2).	3	11	28 juin 2016 -

(1) Consultation citoyenne réalisée en 4 volets – rencontres individuelles et petit groupe, rencontres sectorielles avec des groupes et organismes intéressés, assemblées publiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean et mise en ligne d'une plateforme web de consultation et d'information.

(2) Nombre de participants pour la période de consultation d'octobre 2014.

(3) La plate-forme est toujours accessible et mise à jour. Depuis novembre 2014, 10 600 visites et 5 800 téléchargements de documents.

(4) Comité toujours actif – Prochaine rencontre le 27 juin 2017